



Observatoire du stress et des mobilités forcées

à France Télécom Orange et dans les entreprises,

Observer → Comprendre → Agir

Association loi de 1901

<http://ods-entreprises.fr/>

Séminaire

Le pouvoir d'agir sur son propre travail

contre la souffrance au travail

Jeudi 28 novembre 2013,

dans les locaux du CNRS, 59 rue Pouchet Paris 17°

(métro Brochant ligne 13).

action soutenue par le Conseil Régional



Avec la participation du Mouvement National des Chômeurs et Précaires et de l'ETsup, école de formation de service social et de conseiller du travail.

ACCUEIL 9h30

INTRODUCTION par Noelle Burgi, Corinne Delmas et Pierre Gojat

- ② **Quand des syndicalistes reconquièrent un pouvoir d'agir :**
Organisation et objectifs du séminaire.

TABLE RONDE 1 : Réintroduire le collectif face à l'individualisation

Rapporteur : Pascal Vitte – Syndicaliste et master de psychodynamique du travail.

- ② **Reconnaitances des maladies professionnelles et accidents du travail : pouvoir d'agir ?** par *Pascale Abdessamad, assistante sociale du travail, Frédérique Guillon, ergonome et psychologue du travail, membres de l'Observatoire et de ASDpro.*
- ② **L'Entretien Individuel d'évaluation, sa problématique pour le travailleur, premières réponses élaborées collectivement** par *Mariana Stelko, doctorante sociologue, membre de l'observatoire*
- ② **Les conseils d'atelier** par *Joseph Vrézil, expert CHSCT Secafi*
- ② **Débat**

SIREN 503 873 036 - Code NAF : 9499Z - SIRET : 503 873 036 00019

Association loi de 1901 enregistrée sous le n°07/4926 00184312

Adresse du secrétariat : *Pierre Gojat 28, rue des Marronniers 91250 Tigery*

Adresse du trésorier : *Francis Hamy 56, rue du Fort 59700 Marcq-en-Baroeul*



Observatoire du stress et des mobilités forcées

à France Télécom Orange et dans les entreprises,

Observer → Comprendre → Agir

Association loi de 1901

<http://ods-entreprises.fr/>

TABLE RONDE 2 : Un outillage légal et réglementaire à disposition des travailleurs et de leurs représentants

Rapporteur : Denis Halot, Docteur en sociologie doctorant en droit

- ② **État des lieux de la prise en compte juridique du harcèlement moral** par *Denis Halot*
- ② **Rôle et prérogatives du pouvoir judiciaire permettant d'agir sur son propre travail, contre la souffrance au travail**, par *Nina Tarhouny et Patrick Cahez, juristes, membres de l'observatoire*
- ② **Débat**

13H Repas

14H - TABLE RONDE 3 : Pratiques professionnelles et militantes

Rapporteur : Noëlle Burgi, sociologue et politologue

- ② **Pratiques et Regards croisés des professionnels** - *Bruno Allaigre consultant psychosociologue, Yves Cathelineau, psychologue clinicien, Guy Friedman, sociologue du Travail, membre d'un cabinet d'expertise CHSCT, Maxime Vivas, écrivain et ergonomiste, Selma Reggui, conférencière « gesticulante ».*
- ② **Débat**

TABLE RONDE 4 : Souffrance, travail et politique

Rapporteur : Christine Castejon, philosophe et analyste du travail

- ② **Regards croisés : comment la souffrance au travail interroge le politique?** *Pascal Vitte, syndicaliste chez Orange et master de psychodynamique du travail,, Yovan Gilles du collectif "travail et démocratie, et des représentants des syndicats de salariés à ORANGE.*

SYNTHÈSE ET SUITES DU SÉMINAIRE : par Noëlle Burgi et Pierre Gojat.

18h - Fin du colloque

Inscription

par courrier ou en ligne avant le 22 Novembre – sur <http://ods-entreprises.fr/>

SIREN 503 873 036 - Code NAF : 9499Z - SIRET : 503 873 036 00019

Association loi de 1901enregistrée sous le n°07/4926 00184312

Adresse du secrétariat : *Pierre Gojat 28, rue des Marronniers 91250 Tigery*

Adresse du trésorier : *Francis Hamy 56, rue du Fort 59700 Marcq-en-Baroeul*